

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 27 (1882)
Heft: 9

Vereinsnachrichten: Circulaire aux officiers d'administration de l'armée suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques années plus tard, Ziegler donne sa démission pour cause d'âge avancé, mais en suivant toujours d'un œil attentif et sympathique l'activité militaire du pays. L'an dernier encore il revêtit sa grande et belle tenue de jadis pour visiter le rassemblement de la VII^e division, où il fut reçu avec un patriotique enthousiasme.

Les obsèques, qui ont eu lieu le 24 août, à Zurich, réunirent une immense foule de militaires et de civils, en tête desquels on remarquait entr'autres M. le conseiller fédéral Hertenstein et M. le général Herzog. Sur la tombe, de touchantes paroles d'adieu ont été prononcées par M. le colonel-divisionnaire Vögeli et par M. le pasteur Burkardt.

La mémoire du brave et loyal Ziegler, de ce parfait modèle de ponctualité, de bon ordre, de courage ferme et calme, de ténacité, d'équité en toutes choses, restera longtemps en honneur dans l'armée suisse. Puisse-t-elle aussi y trouver longtemps des imitateurs !

AFFAIRES D'ÉGYPTE.

Rien de marquant depuis notre dernière livraison, sauf deux combats, le 20 août et le 9 septembre, à Gagassin, entre Ismaïlia et le Caire, amenés par des reconnaissances offensives des troupes arabistes, lesquelles ont été battues. Les Anglais continuent à s'installer dans le canal Lesseps, surtout à Ismaïlia (ainsi qu'à Gagassin), en attendant des renforts en route, qui porteront à environ 35,000 hommes l'armée du général Wolseley. En outre on annonce un contingent de 6000 Turcs, sous un chef qui aura l'Anglais Baker-pacha pour chef d'état-major, et qui occupera, pour le moment, Port-Saïd.

P.-S. — Dès leur succès du 9 septembre, les Anglais ont fait un mouvement général en avant, autour de Gagassin. Wolseley y a établi son quartier-général, lançant des reconnaissances jusque sous les murs de Tell-el-Kebir. On s'attend à un progrès décisif, de front et de flanc, contre cette forte position arabiste qui couvre les abords du Caire.

Circulaire aux officiers d'administration de l'armée suisse.

Berne en août 1882.

Monsieur et cher camarade. — Vous avez, sans doute, déjà appris par la presse que, dans sa séance du 24 juillet dernier, la Société des

officiers d'administration de la ville de Berne et environs a décidé de faire ses efforts pour arriver à réunir, dans une seule et même société, tous les officiers d'administration. Le Comité soussigné a, en conséquence, été chargé de faire les démarches préliminaires nécessaires à la réalisation de ce projet.

Donnant suite à ce mandat, nous avons l'honneur de nous adresser à vous, afin de vous expliquer en quelques mots quelles sont les causes qui ont provoqué la décision de notre société ; nous avons ainsi le ferme espoir de gagner votre sympathie pour notre projet.

Le 28 juin, notre société avait entrepris une reconnaissance, laquelle, le travail étant achevé, fut suivie d'une soirée familière. Un de nos camarades, officier supérieur d'administration, saisit cette occasion pour mettre en avant l'idée de la fondation d'une société fédérale des officiers de notre corps. Cette proposition fut acclamée avec joie par tous les officiers présents à la réunion.

Quoique notre position ait été considérablement améliorée depuis ces dernières années, il arrive encore quelquefois, qu'ici et là, on méconnaît notre troupe. Chacun sait que souvent les commandants de troupe ne comprennent pas toute l'importance de notre service. Par-ci par-là, on va même jusqu'à mettre en doute la nécessité de notre existence.

Assurer pour l'avenir notre droit d'exister, voilà quelle sera la tâche d'une société fédérale des officiers d'administration.

Au moyen d'une action commune pour notre juste cause, au moyen d'un enseignement et d'un développement mutuels, nous voulons conquérir, pour la troupe d'administration, le rang qui lui appartient dans l'armée.

En outre, nous désirons utiliser le temps pendant lequel notre règlement d'administration est appliqué à titre d'essai, pour nous prononcer contradictoirement sur ses avantages et ses défauts. De cette manière, après l'écoulement des trois années d'essai, nous serons en mesure de rendre un jugement d'ensemble, qui, avant la mise en vigueur définitive du règlement, aura, sans aucun doute, un grand poids auprès de l'autorité compétente.

Enfin, la nouvelle société a surtout pour but d'éveiller et d'entretenir l'esprit de corps parmi les officiers d'administration tout en développant leur instruction. La question importante de l'organisation de notre corps sera soumise à une discussion générale.

Tels sont, esquissés à grands traits, les motifs qui nous ont donné l'idée du projet que nous vous soumettons ; nous sommes certains que la plupart de nos camarades lui feront bon accueil.

Aussi bien pour organiser notre société centrale que pour organiser les sections, nous proposons de convoquer, pour le *milieu d'octobre*, une *assemblée générale des officiers d'administration à Lucerne* et nous espérons que vous voudrez bien y assister.

A cette occasion, notre société vous présentera un projet de statuts

et vous fournira des explications plus précises par l'organe d'un officier apte à remplir cette mission.

Mais, pour que nous puissions déjà actuellement avoir une idée exacte de l'accueil que rencontrera notre projet auprès de nos camarades, nous vous prions de vouloir bien répondre aux deux questions, qui vous sont posées dans la pièce annexée à la présente circulaire.

Vous voudrez bien faire parvenir votre réponse à notre comité pour le quinze septembre prochain, au plus tard.

Nous prions les officiers d'administration, qui habitent les endroits centraux, de vouloir bien discuter en commun le projet et se prononcer par un vote d'ensemble.

Nous réservant de vous communiquer plus tard un programme de la réunion projetée, nous vous prions de vouer la plus grande attention au projet en question.

Nous vous serrons cordialement la main.

*Le Comité de la Société des officiers d'administration de la ville
de Berne et environs,*

Le Président, WEBER, major. Le Secrétaire, ED. SCHMID, lieut.

ANNEXE : Seriez-vous disposé à faire partie d'une société fédérale des officiers d'administration, société qu'il s'agit de créer?

Avez-vous l'intention d'assister à la réunion préparatoire de Lucerne?

Réponses par *oui* ou *non*, en indiquant les nom et prénoms, le grade, l'incorporation, le domicile.

BIBLIOGRAPHIE

Les appareils de projection de la lumière électrique en usage dans les armées européennes, par M. L. *Weissenbruch*, lieutenant du génie dans l'armée belge.

Cet ouvrage, dû à la plume d'un jeune officier belge, a déjà paru sous forme d'articles successifs dans la *Revue militaire belge*, et bien qu'il soit peu volumineux, il renferme une relation complète du rôle que l'éclairage électrique a joué dans les dernières guerres contemporaines, suivie de la description des instruments de projection actuellement employés.

Le but de l'auteur est d'attirer l'attention des militaires sur la grande importance de l'éclairage électrique, dans un temps où toutes les découvertes de la science trouvent des applications pour les besoins de la guerre; ainsi il n'a pas manqué de faire ressortir les grands changements que l'invention des machines de Gramme et de Siemens a apportés dans les appareils militaires de projection.

Bien que cet ouvrage s'adresse principalement à des officiers du génie, ayant par conséquent une connaissance approfondie de la phy-